Image not found or type unknown

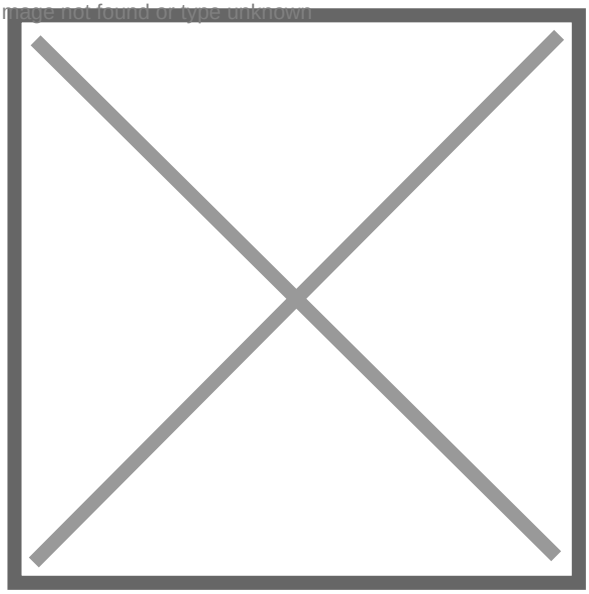

Litige sfr a resoudre rapidement svp

Par **albanplence**, le **04/04/2009** à **06:30**

Bonjour,

Je suis victime d'un abus de SFR.
Sacahant que je partais a l'etranger, j'ai appele SFr pour savoir comment resilier mon compte. J'avais souscrit a un abonnement de 2 ans, que j'avais deja comble (ca devait faire 2 ans et quelques mois). Donc, la conseillere me dit que je peux le clore en respectant les 2 mois de preavis avant resiliation. C e que j'ai fait. Un ou deux mois apres, je pars a l'etranger, et cette compagnie malhonnete en profite pour envoyer des relances a ma mere sur des sommes incopmprehensibles (ne correspondant a rien, ni a un forfait mensuel, ni a des frais quelconques de clotures). Je ne suis pas la et pensant que c'est une erreur, j'ignore. Mam mere recoit le courrier et viens de m'annoncer que SFR lui envoie un huissier accompagne d'un serrurier ss 2 jours.
et reclame 270 euros.
c'est lundi, ds 2 jours et je suis a 20.000 kms, que puis je faire ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés